

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

La révolution inachevée

Claude Corbo

Number 303, Spring 2014

Politiques culturelles, l'héritage de Georges-Émile Lapalme

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71388ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Corbo, C. (2014). La révolution inachevée. *Liberté*, (303), 26–28.

LA RÉVOLUTION INACHEVÉE

Retour sur les audaces et les échecs de Georges-Émile Lapalme, créateur du ministère de la Culture à l'aube des années 1960.

CLAUDE CORBO

LIRE LE PROGRAMME DU PARTI libéral du Québec en vue des élections du 22 juin 1960, même un demi-siècle après sa parution, suscite encore et toujours l'étonnement. La toute première promesse électorale qu'on y trouve porte en effet sur un enjeu dont on ne pourrait dire qu'il a été conçu pour séduire l'électorat :

Article 1 – Création d'un MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES ayant sous sa juridiction les organismes suivants :

- a) L'Office de la langue française (ou de la linguistique);
- b) Le Département du Canada français d'outre-frontières;
- c) Le Conseil provincial des arts;
- d) La Commission des monuments historiques;
- e) Le Bureau provincial d'urbanisme.

De la part d'un parti qui croupit dans l'opposition depuis seize ans – c'est dire s'il est affamé de pouvoir – l'audace ne manque pas d'envergure. Pourtant, dans une province sortant à peine du régime ultraconservateur de Maurice Duplessis, cela apporte un grand vent de fraîcheur. Englobant tout à la fois la création sous diverses formes, le soutien de la mémoire historique et l'ouverture vers l'avenir à travers l'aménagement du territoire et de

l'habitat, le programme électoral libéral a ceci de révolutionnaire qu'il révèle d'abord et avant tout une vision large de la culture :

Dans le contexte québécois, l'élément le plus universel est constitué par le fait français que nous nous devons de développer en profondeur. C'est par notre culture plus que par le nombre que nous nous imposerons. Conscients de nos responsabilités envers la langue française, nous lui donnerons un organisme qui soit à la fois protecteur et créateur [...]. Dans le domaine des arts, tout en participant au mouvement universel, nous tenterons de développer une culture qui nous soit propre en même temps que, par l'urbanisme, nous mettrons en valeur ce qui reste de notre profil français. C'est par la langue et la culture que peut s'affirmer notre présence française sur le continent nord-américain.

Le programme du PLQ, comme l'écrit son chef Jean Lesage dans son introduction, «a été préparé soigneusement au cours de congrès régionaux et provinciaux de la Fédération libérale du Québec». À l'instar des autres promesses de nature économique et de celles portant sur le bien-être social, la refonte des lois du travail, l'administration publique et la réforme de l'éducation, celle de la création d'un ministère des Affaires

culturelles a été pensée et élaborée, à la demande de Lesage, par son prédécesseur à la tête du parti, Georges-Émile Lapalme. Dans *Le vent de l'oubli*, le deuxième tome de ses mémoires, Lapalme évoque en effet que le premier ministre, pressé par l'échéance électorale, aurait clos une réunion de son état-major par les propos suivants : «Le programme, il est tout fait. C'est Georges qui l'a écrit dans deux volumes. Je lui demande de le condenser pour l'élection.» Ce qui fut achevé dès le surlendemain. Les deux volumes en question sont un essai rédigé par Lapalme à l'été 1959, après son départ de la chefferie du parti. Intitulé *Pour une politique*, l'ouvrage est demeuré inédit jusqu'en 1988. Dans ce livre, après un chapitre sur la situation très préoccupante de la langue française au Québec et un autre sur l'état de la culture et les actions urgentes à entreprendre pour renforcer et assainir l'une et développer l'autre, Lapalme affirme : «Pour coordonner et activer tout cet ensemble, le parti devra instituer un MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES.» L'article 1 du programme de 1960 du PLQ n'est surtout pas une invention improvisée.

C'est donc à Georges-Émile Lapalme que le Québec doit la création d'un ministère des Affaires culturelles, dont il fut en 1961 le premier titulaire du portefeuille, jusqu'à ce qu'il démissionne avec fracas en 1964

en raison de l'insuffisance d'appuis et de moyens financiers alloués à l'application de sa politique. En tant que politicien, l'homme aura d'ailleurs perdu plus souvent qu'à son tour. Né en 1907, Lapalme grandit à Joliette entre un père marchand de tabac et lecteur du *Devoir* et une mère musicienne. Reçu avocat à l'âge de vingt et un ans, il exerce sa profession à Joliette puis devient député fédéral libéral du comté de la région en 1945. Réélu en 1949, il sera nommé chef du Parti libéral du Québec l'année suivante, alors que sa formation a déjà été battue aux élections de 1944 et 1948. Il s'emploiera alors à reconstruire le parti. Ayant perdu les deux élections suivantes malgré l'énergie investie dans des campagnes électorales sur le thème de la «justice sociale», il sera chef de l'opposition officielle à l'Assemblée législative du

Québec face au premier ministre Maurice Duplessis. En 1958, il cédera la direction du parti à Jean Lesage et occupera, après les élections du 22 juin 1960, d'abord le siège de ministre de la Justice dans le gouvernement Lesage, puis celui de ministre des Affaires culturelles. Après son départ de la politique en 1966, il écrit ses mémoires, où il juge sévèrement son expérience politique qu'il décrit comme un «un tissu de regrets». Son séjour au pouvoir le laisse amer. «Dans l'amoncellement des travaux et des jours, le pouvoir ne m'a jamais rendu heureux. C'est clair, c'est net, c'est cela», écrira-t-il dans le troisième tome de ses mémoires, *Le paradis du pouvoir*. Lapalme meurt à Montréal en 1985.

En recoupant des aveux de ses mémoires, des pages de *Pour une politique*, ses autres écrits et discours, de même que les propos que j'ai entendus chez mes parents qu'il a fréquentés assidûment, surtout après son départ de la politique, je discerne chez Lapalme deux grandes idées qui, nées d'expériences de jeunesse, expliquent son attachement aux enjeux culturels et nourrissent la vision inspirant sa rédaction de l'article 1. Il entretient d'abord un rapport passionné, tourmenté et exigeant avec la langue française, accompagné d'une conscience aiguë des maux qui l'affligent dans l'univers brutalement anglophone de l'Amérique du Nord, rapport ayant d'abord pris forme pendant ses études secondaires

dans un séminaire offrant le cours classique avec latin et grec ancien.

Dans *Pour une politique*, le chapitre consacré à la langue met ainsi en lumière l'état de souffrance du français québécois de l'époque, c'est-à-dire la pauvreté du vocabu-

C'est donc à Georges-Émile Lapalme que le Québec doit la création d'un ministère des Affaires culturelles, dont il fut en 1961 le premier titulaire du portefeuille, jusqu'à ce qu'il démissionne avec fracas...

laire, la syntaxe bancal et la pénétration avancée de l'anglais dans l'expression, bien au-delà des seuls anglicismes, à commencer par l'exemple d'un État dont les lois et règlements sont écrits dans une langue qui n'a du français que l'apparence, tant les termes et les tournures y sont imprégnés de l'anglais. «Il n'y a pas de climat intellectuel», écrit Lapalme, parce qu'il n'y a pas une langue capable de le rendre. Comment parler un tant soit peu le langage scientifique, quand on ne sait pas parler correctement le langage de tous les jours? » Pourtant, d'avantage que la religion, ce qui distingue le Québec, c'est d'abord et avant tout sa langue, conviction que l'évolution de la société depuis un demi-siècle est venue confirmer. Cette passion de la langue façonne le grand engagement de Lapalme : «De cette inquiétude et de cette impuissance verbale est né, quant à moi, un désir jamais éteint de faire quelque chose» pour la langue française. La création de l'Office de la langue française au sein du ministère des Affaires culturelles fut une des formes de cet engagement.

Ensuite, la découverte d'un monde différent de la vie quotidienne, celui qui loge dans la littérature, le théâtre, la musique, sera pour Lapalme une autre expérience de jeunesse marquante et représentera à la fois un aperçu et une déception. Le collège où il étudie n'offre en effet pas de grandes ressources culturelles : les bibliothèques sont pauvres, les livres permis assujettis à

une censure où sont privilégiés les «morceaux choisis». Les expériences de théâtre collégial sont médiocres, et il n'en existe pas de professionnel. Bien que la musique soit enseignée, peu de concerts sont donnés, et les beaux-arts sont carrément absents.

Grâce à un ou deux professeurs hors-norme qui éveillent leurs élèves à des univers nouveaux, ce n'est pas le désert total et, parmi ces découvertes, mentionnons-en une en particulier : «Comme si tout mémorialiste se devait d'avoir eu son moment fulgurant, j'ai eu le mien et il dure encore. Il porte un nom : Chateaubriand», avoue Lapalme dans *Le bruit des choses réveillées*. Grâce à un professeur éclairé et passionné qui fait surtout découvrir à ses élèves des classiques français, Lapalme se trouve conforté dans sa pratique de la lecture. L'expérience est marquante :

«Entrer ainsi soudainement dans la littérature avec un maître qui la connaissait, c'était entrer dans un château. C'était grand, riche et illuminé.»

Lapalme n'est assurément pas le seul collégien à s'être pris de passion pour la littérature et les arts, mais l'adulte demeurera fidèle aux découvertes culturelles de sa jeunesse. En 1947, deux ans après son élection au Parlement d'Ottawa, il fonde un hebdomadaire, le *Joliette-Journal*, dans lequel il publie des commentaires sur la politique, dont une sélection paraît en 1949 sous la forme d'une brochure tirée à cent mille exemplaires, accroissant une notoriété qui le conduira par la suite à la tête du Parti libéral du Québec. De plus, chaque semaine ou presque, pendant deux ans, il y tient une chronique *littéraire* traitant tantôt d'un thème (la poésie, les bibliothèques, la langue, l'histoire régionale, le théâtre, les dictionnaires, etc.), tantôt d'un écrivain (Chateaubriand et d'autres classiques, mais aussi Proust, Morand, Giono, Ramuz, Mauriac, Montherlant, Claudel, Gabrielle Roy et des auteurs américains). C'est en rédigeant ses chroniques que Lapalme forge les convictions qui inspireront son action politique ultérieure. Ainsi, quelques mois avant de prendre la tête du PLQ, il écrit dans le *Joliette-Journal* :

Dans un pays comme le nôtre, toutes les questions de langue doivent nécessairement

finir par passer par la politique [...]. C'est encore par la politique que [la langue] grandira, mais par la vraie, la grande politique et non celle qui vise uniquement à acheter la liberté des électeurs [...]. La langue française, ici, c'est quelque chose de sacré.

Par ailleurs, s'il appréhende que la culture «[demeure] toujours l'apanage du petit nombre», s'il affirme qu'«elle n'est pas inaccessible; elle est difficile d'accès», cela ne l'empêche pas d'imaginer l'existence, même dans les petites villes, d'un «cercle littéraire» et d'une troupe de théâtre se renforçant mutuellement. Il faut en effet selon lui favoriser de façon concrète la mise en place «d'un climat et d'une ambiance capables de faire surgir régulièrement des œuvres fortes».

L'article 1 du programme de 1960 et la création du ministère des Affaires culturelles seront donc, pour Lapalme, un accomplissement longuement préparé. À travers des combats allant du relèvement d'un parti politique, en passant par le déploiement d'un discours mettant au premier plan la «justice sociale», jusqu'aux âpres affrontements quotidiens avec le tout-puissant premier ministre Duplessis, Lapalme articule progressivement sa vision. Le programme du PLQ pour les élections de 1952 se soucie de «réalisations immédiates» et des «réformes les plus urgentes»; il n'y est pas encore question de politique culturelle, mais celui de 1956 marque un tournant. Un chapitre intitulé «Arts et sciences» établit en effet clairement les responsabilités du gouvernement du Québec à l'égard de la vie culturelle de la nation :

L'existence et le rayonnement de la vie culturelle dans la province de Québec exigent du gouvernement provincial un appui concret au développement des arts et des sciences et indépendant de toute politique partisane. À cette fin, le Parti libéral instituera un Conseil des Arts et des Sciences, chargé de :

- a) promouvoir les activités culturelles, les coordonner et en faciliter le rayonnement à l'intérieur et en dehors de la province;
- b) accorder [...] aux artistes les mieux doués des bourses leur permettant de se perfectionner au Canada ou à l'étranger;
- c) accorder des subventions aux institutions ou groupements qui travaillent au développement de la vie culturelle de la province de Québec;

- d) encourager et aider l'échange [...] d'artistes et d'œuvres artistiques en général entre le Québec et les autres provinces et les pays étrangers;
- e) promouvoir et subventionner l'établissement de bibliothèques locales et régionales dans la province.

Les discours de Lapalme et les programmes du parti de 1952 et 1956 mettent de l'avant une autre idée fondamentale sur laquelle s'assoiront ses propositions de 1960, c'est-à-dire la conviction profonde que ce que l'on commencera alors à appeler l'État du Québec doit manifester le désir et le pouvoir d'intervenir, par des réformes et des politiques hardies, non seulement dans le domaine économique et social, mais aussi dans le développement culturel de la société. C'est ainsi que, dans *Pour une politique*, il interpelle son parti et, par delà, le gouvernement qu'il formera en le pressant, «s'il veut être autre chose que ses prédécesseurs», de devenir «le restaurateur des valeurs existantes et le champion d'une rénovation totale axée sur le culte de la langue gardienne d'une culture forte et dynamique».

Une fois devenu ministre des Affaires culturelles en 1961, Lapalme, exploitant au mieux et avec détermination les modestes moyens financiers mis à sa disposition, s'emploiera à mettre en œuvre sa vision du rôle de l'État au service d'une langue et d'une culture faisant la spécificité de la nation québécoise. Il démissionne à regret et avec amertume après moins de quarante mois à la tête du ministère, que plusieurs dans le gouvernement de l'époque décrivaient comme la «bébelle à Lapalme». Il peut cependant se vanter, outre d'avoir orchestré par le recrutement d'un personnel de qualité, dont l'historien Guy Frégault à titre de sous-ministre, l'organisation même du ministère, d'avoir aussi rapatrié des services jusque-là éparpillés dans l'administration gouvernementale, par exemple, les Archives nationales, la bibliothèque Saint-Sulpice, la Commission des monuments historiques, le Musée de la province, les concours artistiques et littéraires. On lui doit aussi la création de l'Office de la langue française, du Service du Canada français d'outre-frontières, d'une Direction générale des arts et des lettres et du Conseil des arts du Québec. Lapalme a de plus joué un rôle déterminant dans la création de la Délégation générale du Québec à Paris, où il s'est assuré d'inclure un Service culturel.

Les rapports personnels qu'il a établis avec André Malraux, alors ministre de la Culture sous Charles de Gaulle et qu'il accueillera lors de sa visite à Québec en 1963, faciliteront cette réalisation.

Dans l'histoire politique du Québec, Georges-Émile Lapalme n'est bien sûr pas le premier à s'être soucié de culture. Ainsi, à titre de secrétaire de la province de 1919 à 1936 dans le gouvernement libéral, Athanase David a été un ministre de la Culture avant la lettre, et la province lui doit notamment les écoles des beaux-arts, les prix littéraires et scientifiques, les Archives, le Musée de la province. Pour sa part, Lapalme a pris le relais et s'est assuré que, dans le cadre des grandes réformes de la Révolution tranquille, les besoins de la langue et de la culture soient bien défendus et pris en compte, que l'État assume dans leur promotion un rôle actif et qu'il y ait durablement et en permanence, au sein de l'appareil gouvernemental, un ministre et un ministère de la Culture.

Qu'aurait fait Lapalme si, mieux appuyé par son premier ministre et doté de plus de moyens financiers, il avait continué son travail à la tête du ministère qu'il avait créé? Sans doute aurait-il poursuivi sur sa lancée, car son ministère ne manquait pas de projets. Mais l'essentiel était fait. Son successeur, Pierre Laporte, à peine entré en fonction, l'a publiquement reconnu. Ayant demandé un *résumé* des réalisations du ministère, il a reçu un dossier de six cents pages et s'est déclaré «émerveillé de l'œuvre accomplie en si peu de temps». Quelques mois de plus à la tête du ministère auraient sans doute permis à Lapalme de consolider certaines réalisations et de lancer quelques projets; mais, chose certaine, il serait resté fidèle à son attachement viscéral à la langue française et à la présence réelle et forte de la culture dans la vie de ses concitoyens. En ce sens, la date de la démission de Lapalme importe peu. L'essentiel de ce qu'il avait à donner l'a été et ses apports majeurs sont demeurés des morceaux centraux de l'intervention de l'État québécois en matière de langue et de culture. **L**

Claude Corbo a été recteur de l'UQAM de 1986 à 1996, puis de 2008 à 2013. Il a publié une quinzaine de livres traitant d'éducation et de politique.